

RPI CELLETTES-MAINE DE BOIXE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du mardi 14 novembre 2023

Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe
M. AGUESSEAU, maire de Cellettes et président du SIVOS

Mme BELLY, DDEN de Maine de Boixe
M. DOSBAA, DDEN de Cellettes

Mme DURUISSEAU, élue Maine de Boixe
Mme DALLET, élue Maine de Boixe

Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (école de Cellettes)
Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (école de Cellettes)

M. DUTREY, délégué des PE titulaire (école de Maine de Boixe)

Mme PÉROT, Présidente de l'APE du RPI (invitée)
Mme BIRAUD, vice-présidente de l'APE du RPI (invitée)

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe
Mme MICO, adjointe de l'école de Cellettes
Mme GALMIER, directeur de l'école de Cellettes

Excusés :

M. KEFER, inspecteur de l'Education Nationale, Mme HORTOLAN, adjointe (complément de service de Mme Mico) de l'école de Cellettes, Mme COTAYA, déléguée des PE suppléante, conseillère municipale (école de Cellettes)

La séance est ouverte par la Présidente, Mme Galmier à 18 heures. Mme Mico est secrétaire de séance.

1 : Présentation du conseil d'école, présentation des membres et vote de son fonctionnement

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Mme Galmier demande à tous les membres du conseil d'école de se présenter.

Mme Galmier rappelle que le Conseil d'école a pour objectif d'institutionnaliser une réunion périodique entre les acteurs de l'école (parents, municipalités et équipe enseignante). Il donne son avis sur :

- Les actions pédagogiques et éducatives
- Les moyens alloués à l'école
- Les conditions d'intégration des enfants handicapés
- Les activités périscolaires
- La restauration scolaire
- L'hygiène scolaire
- La protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs et principes de la République.

Mme Galmier soumet au vote de l'assemblée : le fait de se réunir en commun avec les délégués des écoles de Maine de Boixe et de Cellettes afin de former un seul conseil.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point Vigipirate urgence attentat : Mme Galmier rappelle que suite aux événements tragiques survenus à Aras le 13 octobre 2023, le plan Vigipirate a été relevé au stade « urgence attentat » qui correspond au niveau le plus élevé. Tout regroupement devant les écoles est interdit, les sacs de toute personne souhaitant entrer dans les écoles doivent être vérifiés. Il est demandé à chacun de s'assurer que la porte d'entrée des écoles soit correctement fermée après les passages mais également de se rendre bien visible aux visiophones. Les sorties scolaires / **séances** d'école dehors sont à nouveau autorisées.

2 : Effectifs et organisation du temps scolaire

Rentrée 2023 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	7	3	7	7	5	9	4

Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 14 Effectif total de l'école de Cellettes = 35
Effectif total pour le RPI = 49 (57 en 2022/2023)

L'effectif total du RPI est en baisse cette année, on note une différence de 8 élèves par rapport à l'année dernière. Une nouvelle famille est arrivée à la rentrée de Novembre avec 1 élève pour l'école de Cellettes. Pour la rentrée de 2024, les prévisions d'effectifs sont de 52 élèves comme pour cette année : il y a 4 départs de CM2 pour le collège et un élève de CM1 qui vraisemblablement changerait d'école ; il y a 7 rentrées en PS.

En ce qui concerne l'organisation du temps scolaire et périscolaire sur le RPI :

Garderie à partir 7h30 à 8h50 et de 16h30 jusqu'à 18h30 à Maine de Boixe.

L'accueil des élèves par les enseignants se fait à partir de 8h50 en horaires communs.

Le temps scolaire est présenté ci-dessous :

jours	Matin	Pause méridienne	Après-midi
Lundi /Mardi/ Jeudi / Vendredi	9h/12h	12h-13h30	13h30-16h30

APC : à l'école de Cellettes, les APC ne sont pas proposées sur des jours fixes car un créneau horaire fixe ne permet pas d'avoir le plus grand nombre d'élèves. Des groupes sont constitués en fonction des besoins et les créneaux horaires sont proposés aux familles afin de faire bénéficier de l'aide au plus grand nombre possible d'élèves en ayant besoin.

Il n'y a plus d'APC proposées à Maine de Boixe, les directeurs d'école n'ayant plus l'obligation d'en proposer. Elles seront proposées de façon ponctuelle par Mme Galmier à l'école de Cellettes.

Important : Respect des horaires indispensable ! Le bus partira entre 16h35 et 16h40 maximum de Cellettes ; s'il n'y a aucun parent à la sortie, les élèves seront systématiquement mis dans le bus pour aller en garderie à Maine de Boixe. A Maine de Boixe, les enfants non récupérés à 16h40 iront également en garderie.

De plus il est important que chacun veille à stationner convenablement sur le parking de l'école de Cellettes. Si un élève qui doit prendre le bus direction ECHOISY se trouve sans ses parents à l'arrivée du bus à ECHOISY, cet élève retournera en garderie à Maine de Boixe.

Selon la loi, les enfants peuvent rentrer seuls chez eux à partir du CP. Il est préférable que les parents des enfants concernés en informent les enseignantes par écrit.

3 : Le règlement intérieur

Mme Galmier indique qu'il n'y a pas de modifications.

- ➔ Rappel : une modification avait été intégrée concernant le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ». A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l'équipe ressource avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

- ➔ Mme Galmier attire ensuite l'attention des familles sur l'importance d'informer l'école de toute absence de leur enfant, et ce, le plus rapidement possible. A partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées, une information est faite à l'inspection.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 : programme pHARe

programme de lutte contre le HARcèlement à l'école

L'école de Cellettes a signé la Charte d'engagement du programme pHARe en fin d'année dernière et a renouvelé son engagement pour cette année.

Dans le premier degré, le programme pHARe vise uniquement les classes du CP au CM2.

Pour toutes les écoles concernées par pHARe, un point au règlement intérieur est ajouté pour permettre la mise en place de la méthode de la préoccupation partagée.

***La méthode de la préoccupation partagée**

Elle vise à associer les élèves impliqués dans la situation de mal être à la recherche de solutions. On peut la résumer comme suit :

- une rapidité d'intervention quelle que soit la nature de l'intimidation exercée ;
- la mise en place d'un soutien en direction des cibles ;
- de très brèves rencontres en entretiens individuels avec les intimidateurs présumés, avec un déroulé défini et précis ;
- un traitement des situations dans un délai n'excédant pas deux semaines.

L'école s'engage à :

- ➔ Etablir un état des lieux général pour définir les prochains axes de travail pour l'année à venir.
- ➔ Participer à l'un des temps forts de l'année (journée NAH 9 NOVEMBRE, concours NAH,)
- ➔ Mener une action de sensibilisation auprès des familles et des personnels.

→ Mettre en œuvre 10h d'apprentissage sur le sujet auprès des élèves du CP au CM2.

SENSIBILIER – FORMER – PREVENIR – PRENDRE EN CHARGE

5 : Restitution évaluations nationales

La passation des évaluations nationales s'est déroulée pendant deux semaines du 11 au 22 septembre 2023 pour les élèves de CP, CE1 et CM1.

Ces évaluations nationales ont pour but d'évaluer les acquis et les besoins des élèves à un moment précis de leur scolarité. Elles permettent aux enseignants d'adapter leur enseignement en fonction des besoins identifiés.

A la suite de ces évaluations, les résultats permettent de répartir les élèves en 3 groupes : groupe satisfaisant > groupe fragile > groupe à besoins.

Pour faire passer ces évaluations, les enseignants disposent d'un guide qui contient toutes les consignes à donner et les temps impartis dans lesquels les élèves doivent réaliser les exercices. Les élèves disposent d'un fichier sur lequel ils répondent aux différents exercices.

Les réponses des élèves sont rentrées telles quelles sur une application et les résultats nous sont retransmis sous forme de graphiques pour la restitution aux parents et sous formes de groupes (satisfaisant, à besoins ou fragiles) pour les enseignants afin de cibler plus rapidement les besoins des élèves.

Analyse des résultats :

- CP : pas de difficultés particulières relevées en français ; en mathématiques, les résultats montrent que les élèves ont plus de difficultés sur la résolution de problèmes. Une attention particulière sera donc portée sur cette compétence.
- CE1 : en français, la compétence « lire à voix haute un texte » est la compétence la moins maîtrisée par les élèves. Il faut cependant rappeler qu'au mois de septembre les élèves de CE1 sortent tout juste du CP, l'apprentissage de la lecture est donc récent. La lecture fluide s'acquiert et se perfectionne avec de l'entraînement et du temps. Pour aller en ce sens, les élèves font de la lecture tous les jours. En mathématiques, le groupe de CE1 montre plus de difficultés. Le travail sur les nombres entiers, de la lecture au calcul, va être repris et renforcé. La compétence « résoudre des problèmes » est la moins maîtrisée par les élèves, il va falloir travailler la compréhension d'énoncé, la démarche de résolution et les procédures de calculs.

CM1 : en français, la compréhension de texte est à renforcer. Les compétences « identifier la relation sujet-verbe » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase » sont les moins maîtrisées par les élèves. Ce sont donc principalement ces compétences qu'il va falloir travailler. En mathématiques, le groupe de CM1 est en difficultés. Seule la compétence « écrire des nombres entiers sous la dictée » est maîtrisée. Toutes les autres compétences démontrent une grande fragilité des connaissances et compétences. Il va falloir reprendre les bases et arriver à faire en sorte que les élèves mettent du sens sur ce qu'ils font et ce qui leur est demandé. Les résultats des évaluations montrent que la mémorisation fait défaut et pourtant ce travail de mémorisation est indispensable tant pour les faits numériques que pour les procédures de mathématiques.

Tout s'est bien passé.

Une rencontre entre les enseignantes et chaque famille a eu lieu pour transmettre les résultats.

Pour les élèves de CP, un second temps d'évaluation doit se tenir du 15 au 26 janvier.

6 : Le projet d'école (sorties et interventions prévues sur l'année)

CLASSE PS/MS

La classe de PS/MS travaillera sur 3 principaux projets :

Projet autour des arbres et de la forêt :

Ce projet a été pensé en juin 2023 avec la précédente équipe pédagogique. Il répondait à un besoin de relations entre les élèves du RPI en ayant un projet commun. D'où le choix de travailler ensemble dans un milieu situé entre les 2 écoles, le **Chalet des Biches**, qui permettait des rencontres aux classes du RPI plus régulières et s'articulant autour de connaissances acquises sur un même thème fédérateur : les arbres et la forêt. La nouvelle équipe a adhéré à ce projet.

Ce projet permet d'aborder bien des domaines d'apprentissages :

- Les sciences :
- reconnaître quelques essences d'arbres de notre territoire, savoir les observer et les comparer (feuilles, écorce...)
- connaître le milieu forestier, sa faune et sa flore, plus particulièrement les arbres, leur développement, leur rôle dans son milieu naturel et l'exploitation qu'en font les hommes
- reconnaître et savoir nommer quelques animaux évoluant dans les forêts : caractéristiques physiques, leurs traces, les sons qu'ils émettent.
- La citoyenneté :

Etre un citoyen responsable et respectueux de son environnement

Pour apporter des connaissances spécifiques sur ce sujet, nous aurons des interventions de :

- M. Yves Lacouture, gestionnaire de forêts, qui nous accompagnera lors de 2 sorties en forêt
- Charente Nature avec Marie-Emmanuelle Halouis, qui interviendra en mai

Ces interventions seront payées par l'APE. Le bus du SIVOS nous emmènera jusqu'au parking près du sentier menant au Chalet des Biches.

Pour amorcer ce projet, la classe de PS/MS a effectué une sortie dans le verger du domaine d'Echoisy, le 2 octobre. Les élèves ont pu découvrir différents arbres fruitiers, noyers, figuiers, poiriers et pommiers. Ils ont également assisté à la fabrication du jus de pommes, du ramassage des fruits, à leur broyage jusqu'à l'extraction du jus par le pressage. Ils ont pu le déguster. Des pommes ont été rapportées à l'école pour confectionner de la compote. Merci aux adultes venus en classe pour les aider. Merci à l'APE qui a financé cette sortie et au SIVOS qui en a assuré le transport.

Projet culturel autour du cinéma :

Cette année encore, la classe de PS/MS est inscrite au dispositif « **Mon premier ciné** », dispositif mis en place par l'Education Nationale. Nous irons assister à trois projections au cinéma Le Family à Ruffec, de films adaptés à l'âge des élèves. Les entrées sont gratuites pour les classes de maternelle. Le transport sera pris en charge par le SIVOS.

La première séance aura lieu le 5 décembre, avec le film intitulé :

« **Une surprise pour Noël** », d'une durée de 45mn.

Projet autour des activités sportives :

En cette année de Jeux Olympiques, les écoles maternelles du secteur, Mansle, Puyréaux, Aunac et Maine de Boixe ont décidé d'organiser des rencontres sportives. Ces rencontres seront l'occasion pour les élèves de rencontrer d'autres élèves appartenant à leur futur collège de secteur. Ils pourront aussi pratiquer plus de sport et d'autres sports.

Pour rappel, l'activité sportive est primordiale dans le développement moteur, intellectuel de l'enfant. Il participe à apprendre à vivre ensemble et à la santé de chacun. Cet apprentissage a toute sa place à l'école.

Cependant la pratique du sport requiert un espace spécifique, assez vaste pour pouvoir courir, sauter jouer avec un ballon... Un espace couvert pour le pratiquer en temps de pluie ou de froid. L'école

maternelle de Maine de Boixe a pour lieu de motricité une ancienne classe qui permet certaines activités, telles que les parcours ou gym et la danse. Mais cet endroit est trop restreint pour des jeux collectifs où l'on doit courir, aux activités avec des ballons et autres activités nécessitant de la place.

Afin d'inscrire les élèves dans de véritables apprentissages sportifs, nous demandons la possibilité d'utiliser la salle des fêtes du Maine de Boixe 2 fois 45mn par semaine, surtout en cette période peu propice aux activités à l'extérieur.

Ecole de Cellettes

Cette année les enseignantes de l'école de Cellettes ont choisi de mener des projets communs. Les deux classes auront donc les mêmes projets mais avec des contenus et des activités différenciés adaptés aux niveaux des élèves.

Tous les projets menés cette année sont liés entre eux et présentent des objectifs communs.

Premier projet : La forêt

Projet commun au RPI.

Les objectifs du projet :

- Identifier les caractéristiques de milieux de vie proches : la forêt voisine
- Identifier les êtres vivants dans la forêt (végétaux et animaux) et définir leurs caractéristiques
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux bienfaits de la nature

Actions menées : séances dans les bois proches de l'école (point de ralliement : chalet des biches), travail sur la faune et la flore locale, travail autour du bois comme matériau, reconnaissance d'espèces d'arbres, reconnaissance d'empreintes ou de traces d'animaux, carnet de bord, reportage photos, création d'affiches et d'herbiers, relevés de traces.

Interventions : Yves Lacouture (gestionnaire de forêt), Marie-Emmanuelle Halouis (intervenante de Charente Nature)

Deuxième projet : école dehors

Les objectifs du projet :

- Reconnecter les élèves avec la nature, l'extérieur
- Apprendre autrement, rendre concrets les apprentissages
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux bienfaits de la nature

Actions menées : séances dehors dans le jardin ou la cour de l'école mais aussi dans les bois, carnet de bord, réalisation d'affiches, situations de classe transposées dehors (travail sur les formes, sur les nombres, lexique, découverte du monde, etc).

Troisième projet : le jardin

Les objectifs du projet :

- Identifier les caractéristiques de milieux de vie proches : le jardin
- Identifier les êtres vivants dans le jardin (végétaux et animaux) et définir leurs caractéristiques
- Sensibiliser à la biodiversité et à son importance
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux bienfaits de la nature

Actions menées : réhabiliter le jardin, travail autour de la pollinisation du jardin et des insectes pollinisateurs, travail autour de la biodiversité, travail autour des plantes aromatiques, réalisation d'un livre de recettes, vente de plants, dégustation (produits issus de transformation de plantes aromatiques)

Interventions : les jardins d'Isis

Quatrième projet : sensibilisation aux éco-gestes

Objectifs du projet :

- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Identifier et appliquer des gestes pour protéger l'environnement au quotidien

Actions menées : participation aux défis de « Ma Petite Planète » deux fois trois semaines dans l'année. Une liste de défis est donnée aux élèves, chacun a la possibilité de réaliser ces défis une ou plusieurs fois et de remporter les points associés aux défis réalisés. Les défis sont validés via une application gérée par les enseignantes. Chaque classe aura ses propres défis à réaliser car ils sont adaptés à l'âge des élèves. Les défis peuvent être (et seront !) réalisés en classe avec les enseignantes mais aussi à la maison (la liste des défis sera transmise aux familles). Pour valider les défis réalisés à la maison, les familles n'auront qu'à envoyer une photo par mail aux enseignantes.

Exemples de défis : faire un pique-nique sans déchets, éteindre les lumières dès qu'on sort d'une pièce, économiser l'eau, lire des livres sur le thème de la nature, nettoyer la nature, etc.

Les écoles du RPI ont demandé une labellisation E3D « école en démarche de développement durable ». « Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019. » cf site Eduscol

D'autres projets sont mis en place en plus pour chacune des classes :

- **Classe de GS/CP/CE1 : projet « Haie'cole ».**

Ce programme est coordonné par Charente Nature et financé par le département. Les élèves vont être invités à venir planter une haie avec "l'Oasis du coq à l'âme" au Domaine d'Echoisy. Ils seront accompagnés par M. Louis Boulenger de l'association Prom'haies. En complément, sur deux autres temps, M. Mario MARTIN (Prom'haies) proposera deux animations (une animation en classe sur les différents rôles de la haie, et une sortie de terrain à la rencontre d'une haie ancienne).

- **Classe de CE2/CM1/CM2 : participation au concours « les petits champions de la lecture ».**

Les Petits champions de la lecture est un jeu national de lecture à voix haute destiné à l'ensemble des classes de CM1 et CM2 de France. Ce jeu est soutenu par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. L'objectif est simple : développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des 8/11 ans. Tout au long de l'année scolaire, le jeu des Petits Champions de la Lecture est organisé en 4 étapes : finale au sein de la classe (janvier), finale départementale (mars-avril), finale régionale (mai) et finale nationale (juin) à la Comédie-Française, à Paris.

Prêt de matériel

L'ensemble du RPI bénéficie cette année encore du matériel prêté par le Pays Ruffecois (cirque, lutte, gymnastique, ...)

Intervenant Basket

Les cycles 2 bénéficient d'un intervenant basket, M Patrick BERTOUI.

Pour conclure, Mme Galmier rappelle que toutes ces sorties, projets ont une visée pédagogique. De ce fait, ces temps faisant partie du temps scolaire, la participation financière des familles ne peut être obligatoire. Si une famille n'était pas en mesure de payer la somme demandée, la coopérative scolaire compenserait. L'objectif est de donner accès à tous à ces interventions, sorties, dans une démarche de culture commune, d'ouverture d'esprit.

Education à la sexualité

Suite à des questionnements de parents sur l'éducation à la sexualité à l'école, Mme Galmier rappelle ce qu'il en est pour l'école primaire : il s'agit d'une approche globale, positive et bienveillante ; il est question avant tout d'éducation à l'altérité, au vivre ensemble, au respect du corps de l'autre, c'est-à-dire apprendre à vivre avec l'autre.

Thématiques abordées :

- L'étude et le respect du corps
- Le respect de soi et des autres

- La notion d'intimité et de respect de la vie privée
- Les différences morphologiques
- La reproduction des êtres vivants
- La description et l'identification des changements du corps (puberté)
- L'égalité entre les filles et les garçons
- La prévention des violences sexistes et sexuelles
- Le droit à la sécurité et à la protection

7 : La coopérative scolaire du RPI et l'Association des Parents d'Elèves

Madame Mico est désormais en charge des comptes de la coopérative scolaire. Elle explique que l'argent de la coopérative scolaire vient de la participation de parents d'élèves en début d'année. Les enseignants remercient les familles qui ont répondu positivement à cette requête.

Les enseignantes espèrent que des fonds seront également récoltés au fil de l'année grâce aux différentes actions qui seront menées. En effet, cette année les enseignantes, en accord avec l'APE, souhaitent réaliser des actions de vente :

- Une vente de cupcakes a déjà été réalisée par l'école de Cellettes à l'occasion de la semaine du goût : 400 gâteaux ont été faits ! Cette vente a permis de faire un bénéfice de 80€, les enseignantes remercient les parents pour leur investissement.
- Un marché de Noël va être organisé au mois de décembre par l'école de Cellettes.
- Un marché de printemps sera organisé en mars / avril par les deux écoles.
- Les photos de classes seront désormais organisées par les écoles. Elles auront lieu le jeudi 2 mai.

Madame Mico indique ensuite de quelle façon est utilisé l'argent de la coopérative scolaire : cotisation à l'OCCE, sorties, fabrications de petits objets, livres, ...

En ce début d'année il y avait 1019,34 euros.

Ont été dépensés : 551,09 euros, avec le paiement de l'OCCE Charente de 113,95 euros, le prélèvement du chèque remis à l'APE pour l'avance de l'an dernier de 431,52 euros et les achats d'un montant de 105,62 euros, destinés à une matinée cuisine lors de la semaine du goût.

Il y a désormais en caisse 1041,25 euros, après une participation de 300 € des parents pour la coopérative scolaire, une subvention de SGC Ruffec de 185 euros et un bénéfice de 82,38 euros généré par la vente de gâteaux.

Les enseignantes font également une demande de subvention au département pour pouvoir financer une partie des projets. L'année dernière, Madame Pichon avait déjà fait cette demande de subvention et avait obtenu 1050€ du département et 500€ de l'association Maillons solidaires.

Mot de l'APE : Madame PEROT

Le nouveau bureau de l'APE a décidé d'attribuer 1800€ pour les trois classes soit 600€ pour chaque classe.

La première action de vente (madeleines) a permis de réaliser un bénéfice de 264,40€.

Pour le moment les dépenses s'élèvent à 141€, pour la sortie des maternelles au verger d'Echoisy.

Une vente de chocolat est en cours.

Un loto est prévu le 3 février (samedi soir).

Les enseignantes remercient l'APE pour le budget alloué aux classes.

8 : R.A.S.E.D.

Mme Pichon rappelle ce qu'est le RASED et son rôle.

Le RASED est un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Notre RPI dépend du RASED de Mansle-Villefagnan. Il est composé d'un psychologue scolaire et d'une maîtresse E. Le RASED intervient sur une zone géographique. Plusieurs écoles dépendent donc d'un même RASED. Le personnel composant le RASED n'ayant pas une classe à charge mais des élèves dans différentes classes, il n'a aucun budget de fonctionnement pour lui permettre l'achat de matériel nécessaire aux apprentissages. Aussi, nous demandons au SIVOS s'il accepte de participer comme les années précédentes au charge du RASED, afin qu'il puisse travailler notamment avec nos élèves.

9 : Sécurité à l'école

Comme chaque année, les élèves doivent participer à des exercices de sécurité PPMS et incendie. Dans chaque école, les élèves ont déjà effectué un exercice d'alerte incendie qui s'est bien déroulé.

A l'école de Cellettes, l'exercice incendie a été réalisé le 7 novembre et l'exercice de PPMS intrusion/attentat sera réalisé le 17 novembre.

Il a été relevé que l'alarme déclenchée dans le bâtiment des classes, n'a pas sonné dans la cantine et les cuisines.

Les familles sont informées du bon déroulement de ces exercices via le cahier de liaison le soir même.

L'objectif de ces exercices est **d'apprendre la bonne attitude à adopter en cas de danger en reconnaissant les signaux sonores.**

A l'école du Maine de Boixe, l'exercice incendie a été effectué le 21 septembre et l'exercice risques majeurs le 17 octobre.

Même problème qu'à Cellettes, l'alarme ne sonne pas dans la cantine. Problème de sifflet. Il manque également une malle PPMS à la cantine.

Ces 2 exercices se sont bien déroulés.

Mme Galmier indique que les PPMS des deux écoles ont été mis à jour à l'inspection. Il y aura d'autres exercices au cours de l'année avec différents observateurs prévus.

Les malles PPMS sont à vérifier et à compléter.

10 : Travaux

Cellettes

Fait :

- Peinture et réaménagement de la classe de Mme Galmier
- Achat et installation d'un répéteur pour la connexion internet
- Fixation d'un panier de basket supplémentaire à un mur de la cour

Souhaité :

- Radiateur à fixer dans la classe de Mme Mico

Maine de Boixe

Fait :

- Travaux dans la cantine : fenêtres et portes-fenêtres changées

Souhaité :

- Lattes de bois à changer
- Fuites plafond classe

REMERCIEMENTS :

L'équipe enseignante tenait à remercier les municipalités pour les travaux effectués pendant l'été, et pendant les vacances de la Toussaint, aussi bien dans les locaux qu'à l'extérieur des écoles.

Remerciement à l'APE et sa nouvelle équipe qui est déjà très impliquée auprès de l'école (vente de madeleines, de chocolats, ainsi que tous les évènements à venir).

La Présidente lève la séance à 20h15.

La Présidente

La secrétaire